

CONTRE, prép.

CONTR-, **ANT(I)-**, **PARA-** : préfixes permettant de former des mots exprimant l'idée de *contre*.

I. Les deux armées se lancent l'une *contre* l'autre.

1) X et Y mobiles **S'OPPOSENT** l'un à l'autre. Dans un élan simultané, X et Y se lancent ou sont lancés violemment l'un **CONTRE** l'autre. Le choc de la **RENCONTRE** est généralement violent et brutal.

— X et Y sont deux **ADVERSAIRES** ou deux camps **ADVERSES**, deux équipes sportives *opposées*, ou deux ennemis en guerre, dont l'un s'efforce de vaincre l'autre. Il lui **DISPUTE** le terrain ou un avantage quelconque. - Max joue / lutte / se bat *contre* Luc.

— En mer, les marins des bateaux à voile doivent lutter *contre* les vents **CONTRAIRES** qui les empêchent d'avancer. - Emploi nominal (plus usuel, voir dans le reste de l'article) : X est (tout) le contraire de Y : X et Y sont de même nature, mais quand on les compare, on constate qu'ils sont très différents l'un de l'autre, l'un est grand, l'autre est petit, l'une est brune, l'autre est blonde, etc.

— Max fait **OPPOSITION** à un chèque : pour diverses raisons (vol, perte, etc.), Max demande à sa banque de ne pas payer ce chèque, il *empêche* que le chèque soit encaissé.

— X mobile est lancé violemment *contre* Y immobile : X est un objet concret lancé *contre* un Y fixe et vertical, un mur, un **ÉCRAN**, une porte. *Dans le jeu de pelote basque, les joueurs lancent la pelote contre un mur.*

2) Max a des projets, mais X humain ou abstrait **CONTRARIE** Max : X empêche Max d'agir comme il l'entend. Pour Max, X abstrait est une **CONTRARIÉTÉ** et X événement est un CONTRETEMPS. Max agit à CONTRECŒUR : il est obligé de *faire le contraire* de ce qu'il voudrait faire.

— Une action demandée à Max ou faite par lui, *est contraire* à X, idée, loi, règle, principe, ou simple habitude. *Ce que tu me demandes de faire est contraire à mes principes.* - Quand Max **CONTREVIENT** à la loi, fait quelque chose d'illégal, de *contraire* à la loi, la police lui *dresse une* **CONTRAVENTION** et lui fait payer une amende.

3) Dans une discussion, Max dit une chose, et Luc le **CONTREDIT** : Luc dit le *contraire* de ce que Max affirme. - **CONTRAIREMMENT** à ce que vous dites / croyez, *j'aime beaucoup l'art moderne* : vous croyez que je n'aime pas l'art moderne, mais c'est faux, vous vous trompez. - Si Luc contredit systématiquement Max, Max accuse Luc d'avoir *l'esprit de* **CONTRADICTION**. (Voir aussi l'article DIRE).

4) Max et Luc *s'opposent* au sujet de X abstrait : Max pense le *contraire* de ce que pense Luc. Max est *contre* (sous-entendu X), alors que Luc est **POUR** ; Max *soulève une* **OBJECTION** contre X, Max **OBJECTE** que X a des inconvénients. *Les écologistes sont contre la construction de nouvelles centrales nucléaires. Tous les autres partis sont pour.* - Avant de prendre une décision, on en *pèse le pour et le contre* : on en évalue les **AVANTAGES** et les **INCONVÉNIENTS**. - Un débat de ce genre, prenant de l'ampleur et du sérieux, peut devenir une **CONTROVERSE**.

Pour les mots de la famille de *adverse, controverse* etc., voir l'article **COULER** et **VERSER**.

— En politique, les députés de l'**opposition**, minoritaires à l'Assemblée, *opposent* leurs idées à celles des députés de la majorité.

5) Il arrive que Max et Luc, tenant passionnément à leur point de vue, se mettent en colère et que leur **DISCUSSION** dégénère en **DISPUTE** ; ils se parlent avec violence. - Max et Luc ne **DISCUTENT** plus, ils *se disputent*, syn. vulg. ils **S'ENGUEULENT**. - Max *fait une* **SCÈNE** à Luc. - Si Max fait une scène à sa femme, c'est une *scène de ménage*.

6) Le préfixe **contre(-)** pour exprimer l'**opposition** :

— Max donne un **EXEMPLE** qui prouve X, un fait, mais Luc donne ensuite un *contre-exemple* qui prouve le *contraire* de X.

— Max fait une **PROPOSITION**, mais Luc fait une *contre-proposition* qui est *opposée* à celle de Max.

— Max présente un **PROJET**, mais Luc présente un *contreprojet* qui est *opposé* à celui de Max.

— Max prétend dire la **VÉRITÉ**, mais Luc l'accuse de dire une *contre-vérité*, c-à-d. un mensonge.

— Une **MANIFESTATION** est organisée sur la voie publique en faveur de telle ou telle cause, mais les partisans de la cause *opposée* font une *contre-manifestation*.

— Pour un état de santé donné, X est un médicament ou un aliment **INDIQUÉ** par le médecin mais Y est un médicament ou un aliment *contre-indiqué*.

— X est exposé à la lumière du **JOUR**, reçoit la lumière de face, mais Y la reçoit de dos ; pour Max qui est face à Y et regarde Y, Y *est à contre-jour*.

— Max, chef ou responsable, donne un **ORDRE** à Luc, subordonné, mais Léa donne ensuite à Luc un *contre-ordre* qui annule et remplace l'ordre de Max.

— Face au **POUVOIR** officiel du gouvernement et des hommes politiques, on dit, en démocratie, que les médias de l'information (presse, radio, télévision) constituent une sorte de *contre-pouvoir*.

— Dans la traduction de X, mot ou phrase écrits par Max, Luc donne à X un **SENS** *opposé* à celui donné par Max, ou du moins un autre sens : il *fait un* **CONTRESENS**.

— X **CONTREBALANCE** Y, syn. X *fait* **CONTREPOIDS** à Y : sur la balance, le poids de X, équivalent à celui de Y et placé sur l'autre plateau, fait que la balance est en équilibre.

7) Le préfixe **ant(i)-** pour exprimer l'**opposition** :

— Un **ANTICONFORMISTE** ne pense pas et ne fait pas comme tout le monde ou la plupart des gens. Ses idées *vont* ou *sont* à *contre-courant* de l'opinion générale.

— Un **ANTICLÉRICAL** s'oppose au pouvoir ou à l'influence du clergé dans la société.

— En grammaire, l'**ANTONYME**, syn. le *contraire*, de « grand » est « petit », et réciproquement.

II. L'homme doit sans cesse se protéger *contre* les dangers qui le menacent.

Max se protège *contre* X au moyen de Y ; Y protège Max *contre* X.

1) X est un risque naturel :

— Une intempérie : Max se protège **contre** la pluie avec un PARAPLUIE, **contre** les rayons de soleil avec un **PARASOL**, **contre** la foudre avec un **PARATONNERRE**. - En hiver, quand on roule en voiture, il faut mettre un (produit) **ANTIGEL** dans le radiateur pour empêcher l'eau de geler, et il est conseillé d'utiliser des phares **ANTIBROUILLARD**, plus efficaces, en cas de brouillard, que les phares ordinaires. - Quand il y a un incendie de forêt, les pompiers allument des **contre-feux**, ils brûlent des zones boisées, pour interrompre la progression du feu. - Attention ! : un **PARAVENT** dans une chambre sert plutôt à se protéger des regards indiscrets que du vent ou des courants d'air.

— Une maladie : Max se protège **contre** les microbes en absorbant un (médicament) **ANTIBIOTIQUE**. Dans les rapports sexuels, pour empêcher une grossesse non souhaitée ou pour se prémunir contre les maladies vénériennes, on utilise des (produits ou appareils) CONTRACEPTIFS.

— Tout humain ou objet lancé d'un avion s'écraserait sur terre sans un PARACHUTE qui diminue la force de l'attraction terrestre, ralentit la chute, et atténue le choc de l'atterrissage. - Les voitures sont munies de **PARECHOC**s pour protéger les passagers **contre** les chocs accidentels.

2) X est un risque de guerre ou de crime :

— Max se défend, se protège **contre** les armes offensives en utilisant des armes défensives : autrefois les soldats portaient une CUIRASSE pour se protéger des armes blanches ; on élevait des FORTIFICATIONS autour des villes pour les protéger **contre** les assauts de l'ennemi. Dans les rues, des BARRIÈRES et des BARRICADES pouvaient empêcher momentanément l'ennemi de progresser, lui **barrer la route**.

— On se protège **contre** les risques de vol en utilisant un ANTIVOL.

III. La bicyclette est appuyée **contre** le mur.

X et Y immobiles sont placés / posés / allongés / serrés / appuyés l'un **contre** l'autre.

1) X humain ou concret, léger, plus ou moins mobile et généralement penché, est appuyé ou s'appuie **contre** / sur Y plus solide, fixe, et généralement vertical : Y empêche ainsi X de tomber, le retient, le soutient. *La bicyclette est appuyée contre le mur.*

2) X et Y concrets sont placés, posés ou allongés l'un (tout) **contre** l'autre, *côte à côte*, l'un *juste à côté de* l'autre, pour être comparés avec précision, ou pour être unis, ou pour qu'il n'y ait entre eux aucun espace vide. *Julia a poussé son lit contre le mur.* - *Max a placé sa montre contre son oreille.* - *Luc a disposé les branches coupées les unes contre les autres.*

— Dans un livre, la page 3 est **opposée** à la page 2, la page 5 à la page 4, etc. Syn. *en face de* la page x.

3) Max et Léa s'allongent, se serrent l'un **contre** l'autre, pour unir leurs deux corps, par amour, désir ou besoin de tendresse ou de chaleur. *Tu as froid ? Serre-toi bien contre moi.*

— Max **RENCONTRE** Léa ; Max et Léa *se rencontrent*. - S'il ne donne pas tout de suite le nom de Léa, Max se contente de dire qu'il *a fait une rencontre*. *Hier j'ai fait une drôle de rencontre: je suis tombé sur un vieux monsieur qui avait connu mon grand-père.*

- Selon les cas, on peut faire de *bonnes* ou de *mauvaises rencontres*. - Max *va à la rencontre de Léa* : il va dans la direction de Léa, il s'approche de Léa. Ant. Max **ÉVITE** Léa.

4) Un **contre**-X suit ou accompagne X, pour le vérifier, le compléter, le soutenir, le conforter, le confirmer ou, éventuellement, l'infirmier (NB : On voit que le préfixe a ici un sens différent de celui qu'il a en I, 6) :

— Une *contre-enquête*, *contre-épreuve*, *contre-expertise*, *contre-visite* contrôle et vérifie les conclusions d'une première ENQUÊTE policière, ÉPREUVE sportive, EXPERTISE scientifique, VISITE médicale.

ATTENTION ! Il y a **para-** et **para-** !

para- (1), auquel nous avons ici affaire, est tiré de mots empruntés à l'italien, comme *parasol* et *paravent*, ou adaptés de cette langue, comme *parapet*. Il y est dérivé du verbe latin *parare*, "protéger", correspondant au français *parer*, avec l'idée de protection contre quelque chose que ce verbe a dans les locutions *parer un coup*, *parer à toute éventualité*, *parer au plus pressé*.

para- (2) représente le préfixe grec *παρα-*, tiré de la préposition *παρα* qui s'est prêtée à exprimer une grande quantité de sens très divers, depuis la ressemblance jusqu'à la différence, les deux notions naissant de la juxtaposition spatiale et du sens premier de "auprès de". En français, *para-* exprime souvent l'idée de contiguïté, de proximité spatiale, ou d'appartenance à un domaine proche. Il figure d'abord dans de nombreux termes empruntés au grec (*paragraphe*, *parasite*, etc.), le plus souvent via le latin, ou adaptés du grec. Puis il apparaît comme élément formant dans le système morphologique du français. Il indique la ressemblance plus ou moins prononcée (et souvent trompeuse), la marginalité, voire l'anomalie, glissant de l'idée de "proximité" (*paramilitaire*, *parapharmacie*, *paramédical*) vers celle d'"exclusion" (*paralittérature*).

Source : *Dictionnaire historique de la langue française*, Le Robert.